RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 04291
Numéro SIREN : 494 425 135
Nom ou dénomination : AB2D2 Consultants

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2021 sous le numéro de dépôt 115679

AB2D2 Consultants

SASU au capital de 1 000 euros
Siège social: 34 rue de Provence
75009 PARIS
494 425 135 RCS PARIS

Procès-verbal des décisions de l'Associé unique

En date du 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le trente juin,
A douze heures,

M. **Alain ROCA**, demeurant **34 rue de Provence, 75009 PARIS**, Associé unique de la Société dénommée **AB2D2 Consultants**, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital social de **1 000 €** réparti en **1 000** parts de 1 € chacune,

Adopte les décisions suivantes :

Première décision

L'Associé unique, décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 avril 2021, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-2 à L. 237-13 du Code de commerce.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation ».

Le siège de la liquidation est fixé au **34 rue de Provence**, **75009 PARIS**.

Deuxième décision

M. **Alain ROCA**, demeurant **34 rue de Provence**, **75009 PARIS**, est nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation.

Cette nomination met fin aux fonctions du Président, Monsieur **Alain ROCA**, à compter de ce jour.

Le Liquidateur ainsi nommé devra dans les six mois à compter de ce jour, établir un rapport sur la situation active et passive de la Société, sur la poursuite des opérations de liquidation et sur le délai nécessaire pour les terminer.

Le Liquidateur qui représente la Société pendant le cours de la liquidation est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable, payer les créanciers et répartir le solde disponible.

Il est expressément autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles, pour les besoins de la liquidation exclusivement.

Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le Liquidateur devra établir les comptes annuels au vu de l'inventaire qu'il aura dressé des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels seront soumis à l'approbation de l'associé unique.

Troisième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé unique.

PARIS, le **30 Juin 2021**

Monsieur **Alain ROCA**
Associé unique

